

Géostratégie des productions animales et des produits animaux : à la recherche des déterminants des localisations des productions et des activités

J. LOSSOUARN (1), O. LAPIERRE (1)

(1) Institut National Agronomique Paris-Grignon - CEREOPA, 16, rue Claude Bernard 75231 PARIS CEDEX 05

RÉSUMÉ – La localisation des productions animales, des activités des filières des produits animaux retient l'attention dans un contexte de pénurie d'emplois, de libéralisation des échanges internationaux...

L'identification et la hiérarchisation des facteurs qui déterminaient ces localisations, la compréhension des mécanismes tendant à les modifier, sont nécessaires. Cela est difficile, il s'agit de phénomènes complexes, qui doivent être considérés à différentes échelles spatiales, avec des approches à la fois micro-économiques et plus globales.

Le concept de **géostratégie** des productions animales et des filières des produits animaux est proposé pour fédérer les démarches d'analyse disponibles, et pour intégrer le comportement actif des agents économiques. Quelques exemples de facteurs de la localisation des productions et activités sont donnés.

Geostrategy of animal production and animal products: in search of what determines their localization

J. LOSSOUARN (1), O. LAPIERRE (1)

(1) Institut National Agronomique Paris-Grignon - CEREOPA, 16, rue Claude Bernard 75231 PARIS CEDEX 05

SUMMARY – The localization of animal productions, of activities and factories in the animal food chains is now a question of great acuteness, related to the lack of employments and the new context of international trade.

It clearly appears necessary to re-analyze the determinants of the localizations of productions, of livestock farming systems... and to try to identify the reasons which might lead them to change their locations. This work is difficult. This problems are complex, and need to be considered at different scales, with micro and macro-economical approaches.

The concept of **geostrategy** for animal productions and animal food chains is proposed. It aims at focusing the approaches which are available, and it takes into account the active behaviour of the economical agents.

Some examples of factors which influence the localizations are given.

La question de la localisation des productions est sous-jacente à un ensemble de problématiques actuelles de l'élevage. Les dernières décennies ont vu de véritables déplacements des bassins de production, en France et en Europe. Qu'on parle d'aménagement du territoire, d'environnement, d'AOP ou d'IGP, de parts de marché des différents pays... on envisage la localisation des productions. A contrario, l'évocation de « délocalisation » provoque l'inquiétude.

Nous nous proposons ici de préciser les conditions qui donnent une acuité nouvelle à cette question, d'examiner quelques déterminants des localisations des productions et activités dans les filières, et ainsi de fournir un cadre d'analyse pertinent pour aborder cette question.

1. CONTEXTE POUR L'ANALYSE

Il faut faire référence à divers ordres de facteurs et outils d'analyse.

1.1. CADRE INSTITUTIONNEL

La réforme de la P.A.C., instaurant des dispositifs de maîtrise des quantités produites, rend problématique la croissance par les volumes. Mais elle ne détruit pas les volontés de croissance des entreprises.

Les nouvelles règles du commerce international entraînent : réduction du soutien interne aux productions, baisse des subventions aux exportations, nouvelles règles d'accès aux marchés via la réduction de la tarification douanière, la consolidation des échanges dits d'accès courants et l'obligation d'ouverture par un accès minimum à droits réduits (Khavand, 1995) ; Messerlin, 1995).

Les mesures agri-environnementales de l'Union Européenne (UE) affecteront les localisations des productions. Elles freinent le développement des systèmes intensifs, déplacent les optima économiques, bouleversent les hiérarchies entre systèmes de production.

Les politiques de qualité dans l'UE ont rapport avec le sujet, en distinguant des produits par références à des terroirs ou des zones délimités : AOP et IGP notamment.

1.2. CADRE GÉOGRAPHIQUE

La question de la localisation doit être envisagée dans l'espace de l'UE, puisque c'est d'abord sur son marché que se joue la concurrence. On peut, dès lors, l'aborder en termes d'évolutions des bassins de production, d'implantation des outils structurant les filières (Bonnamour, 1995).

Il faut considérer aussi des espaces plus larges, du fait de la croissance des échanges entre grandes zones du monde, de la position exportatrice nette de l'UE, de la redistribution rapide de la puissance économique à la surface du globe, du comportement des firmes multinationales (Rama, 1996).

1.3. CADRE CONCEPTUEL

Dans la problématique, il est indispensable d'intégrer et de préciser certains concepts.

Tout d'abord, celui de **compétitivité**. C'est une notion complexe, difficile à définir d'un point de vue théorique. Perez (1995) la définit simplement comme « l'aptitude à soutenir durablement la concurrence », et rappelle qu'elle se décline aux niveaux macro, méso et micro de l'économie industrielle. Elle a des composantes-prix, mais aussi des composantes hors-prix, liées à la non-homogénéité des produits et à la non-atOMICITÉ de l'offre, et nourries notamment par l'innovation et par la différenciation des produits (Chevassus-Lozza et Gallezot, 1995).

Ensuite, celui de **stratégie**. La stratégie consiste à « faire concourir des moyens hétérogènes et des actions dissemblables à la réalisation d'objectifs globaux... elle combine des actions variées pour atteindre un objectif global ». Or, par rapport aux localisations, les agents économiques ne sont pas passifs : ils poursuivent des objectifs. Les stratégies des firmes expriment leurs capacités d'anticipation (vision optimiste) ou d'adaptation (vision pessimiste) par rapport aux évolutions les concernant.

Après, celui de **filière**. Les produits consommés intègrent de plus en plus de valeur ajoutée, d'origine industrielle ou tertiaire (services...).

La filière peut être vue, à la suite de Morvan (1985), comme un triple espace : de **technologies** mises en œuvre dans une succession d'opérations de transformation, de **relations**, commerciales, financières, informationnelles, ... de **stratégies** présidant à la mise en valeur des moyens de production. L'analyse de filière fournit ainsi un moyen privilégié pour comprendre la stratégie des firmes.

Enfin, ceux de **segmentation** et **différenciation**. Les quinze dernières années dans l'UE ont été marquées par une divergence durable entre l'évolution de la demande solvable et celle des capacités de production. Mais, d'autre part, le marché a de plus en plus clairement distingué (De Bandt, 1995 ; Perez, 1995 et 1996) :

- des produits plus ou moins banalisés, « de base », pour lesquels la compétitivité par les prix est déterminante ;

- des produits différenciés, intégrant des services, de l'image, ou des « valeurs »... pour lesquels le prix n'est qu'une composante du jeu de la concurrence. Ils traduisent des stratégies de segmentation et de barrières à l'entrée, appuyées sur des démarches d'innovation, d'adoption de normes ou de reconnaissance d'appellations (Chevassus-Lozza et Gallezot, 1995).

On pressent bien que les questions de compétitivité, donc de localisations, ne se poseront pas du tout dans les mêmes termes pour ces deux grandes familles de produits.

2. APPROCHE DE QUELQUES FACTEURS INTERFÉRANT DANS LES DÉTERMINANTS DES LOCALISATIONS

Nous allons examiner quelques facteurs qui interfèrent dans les localisations, de façon surtout qualitative et non exhaustive, du fait de la place.

2.1. LES POTENTIALITÉS DES DIFFÉRENTES RÉGIONS OU DES BASSINS DE PRODUCTION

Les régions ont des potentialités différentes, avec des composantes naturelles, mais aussi sociologiques et culturelles, liées à la capacité des hommes à se saisir des opportunités du développement, à maîtriser l'innovation, à s'organiser. De la conjugaison de ces facteurs naissent les bassins de production.

Les grosses entreprises, les firmes multinationales notamment, arbitrent entre les bassins de production pour leurs approvisionnements, et entre les régions pour leurs implantations industrielles. On peut penser que la très grave crise actuelle de l'E.S.B., renforcera dans ces arbitrages la contrainte de sécurité alimentaire. Et l'on retrouve ici, composante de la compétitivité des régions, la fonction régaliennne des Etats.

2.2. LE POUVOIR DE CONCURRENCE DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR L'ALIMENT DU BÉTAIL

La part des coûts alimentaires amène à considérer les conditions d'accès aux matières premières pour l'alimentation du bétail, et a justifié la mise en place, dans notre équipe, d'un programme de recherche monté avec des concours publics et professionnels : « Prospective aliment ».

Un regard rétrospectif montre que les arrière-pays portuaires ont joui d'un avantage comparatif durable pour l'accès aux matières premières, en raison de la tarification douanière de certains produits et des coûts logistiques. Cela a joué de façon décisive pour la localisation des élevages de monogastriques, pour leurs filières, mais a aussi affecté les systèmes de production de ruminants, laitiers surtout.

Il faut noter que le pouvoir de concurrence des matières premières résulte aussi de choix stratégiques dans des secteurs en apparence éloignés des filières des produits animaux. Le *corn glutengluter feed* en fournit un bel exemple actuel. Sa production aux U.S.A. est en accroissement continu : 4,5 millions de t. il y a 10 ans, plus de 8 actuellement, reflète le développement rapide de la transformation industrielle du maïs. Le principal moteur de celle-ci est la production d'éthanol, « tirée » par le « Clean Air Act » de 1990 qui dicte le marché des carburants. Et on attend une offre de *corn gluten feed* sur le

marché mondial de 7,5 millions t. en 2000, quasi exclusivement destinées à l'Europe (Debord et al, 1996).

Symétriquement, répartition et densité des cheptels utilisateurs de co-produits influencent l'implantation optimale d'outils industriels. Aux U.S.A., la production d'amidon se déplace progressivement des zones productrices de maïs vers les régions de feed lots ou d'élevages laitiers. La même constatation vaut en France pour la localisation d'une importante unité de production d'ester méthylique de colza.

2.3. LE RÔLE ACTIF DES DISPOSITIFS DE POLITIQUE AGRICOLE

Les politiques agricoles ne sont pas neutres ; un regard rétrospectif sur trois décennies de P.A.C. révèle des effets induits.

On peut cependant leur assigner un rôle volontariste, comme le montre l'application des quotas laitiers. La France a distingué les zones de montagne, et a décentralisé dans des instances départementales la gestion de la réserve créée pour assumer la mobilité des quotas (Lemonnier, 1994). Ce double dispositif a été un frein à la délocalisation laitière ; ainsi la part des zones de montagne dans le quota national « laiteries » est passée de 10,4 % en 1984-85 à 13,1 % en 1994-95 (d'après ONI-LAIT, 1996). Mais les économistes soulignent cette limite « qu'une politique de quotas non échangeables empêche une allocation privée efficace des ressources en permettant à des producteurs à coût marginal élevé de continuer à produire » (Delache et al, 1995).

Le libre transfert des quotas via le marché favoriserait la migration de la production vers les zones aux meilleures potentialités. Delache et al (1995) le montrent par des modèles théoriques, sur un échantillon de 1 599 exploitations laitières françaises de 1991. Dans un marché national de location de quotas, leurs modèles prédisent des transferts interrégionaux présentant de nombreuses similitudes avec la dynamique observée de 1979 à 1983. Boussard (1995) souligne ainsi qu'au Québec les droits à produire se sont déplacés vers les abords des Grands Lacs.

2.4. LES COMPOSANTES TERRITORIALES DES POLITIQUES DE QUALITÉ

L'approche européenne de la qualité en agro-alimentaire a beaucoup évolué dans la dernière décennie (Sylvander, 1996). Nous nous intéresserons ici aux indications géographiques protégées (I.G.P.) et aux appellations d'origine protégées (A.O.P.).

Protégeant un territoire, fonctionnant comme une barrière à l'entrée sur un marché, elles introduisent une restriction réelle au principe de libre concurrence (D'Hauteville, 1995). Les agents économiques concernés se positionnent et se défendent sur le marché des produits différenciés, où le prix n'est pas le seul élément du pouvoir de concurrence. Ces signes de qualité sont un outil de la panoplie de lutte contre les déplacements d'aires de production. Le cas remarquable du Beaufort montre que cette démarche « de construction sociale d'un produit de terroir haut de gamme » croise aussi un ancrage territorial et une organisation de filière, sans figer la situation : les repères de l'AOC forment un cadre évolutif (Dubeuf, 1996). Différenciation d'un produit plus régulier et cependant divers, intégration de valeurs culturelles et d'authenticité, communication intelligente et efficace... concourent ici à maintenir une production laitière, une vie économique et sociale dans un terroir difficile.

Mais Perez (1995) observe que « les signes de qualité apparaissent consubstantiels aux stratégies de différenciation des entreprises agro-alimentaires » ; la constitution par Besnier de son « plateau de fromages d'appellation » le confirme.

2.5. LES EFFETS DE FRONTIÈRE

Les frontières économiques sont une discontinuité spatiale dans les conditions de concurrence : de part et d'autre, les coûts des facteurs, les fiscalités... peuvent être très différents. Aussi elles ne sauraient être neutres.

Considérons la frontière orientale de l'UE. A l'Ouest, il n'y a pas de perspectives globales de croissance pour les produits animaux. A l'Est, les capacités de consommation autorisent de réels espoirs d'accroissement, à échéances variables selon les pays. Ceux-ci sont ren-

trés dans le jeu des échanges internationaux, et le coût de la main-d'œuvre y est très inférieur à ceux observés dans la plupart des pays de l'UE (Tracy, 1996).

Les lignes de force d'un développement des productions animales et leurs filières se mettent en place à l'Est. Des firmes occidentales, privées ou coopératives, sont parties prenantes du processus, qu'elles contribuent à consolider et à accélérer. Avec quels déterminants stratégiques ?

La motivation des affaires, liée aux perspectives de croissance évoquées, n'explique pas tout.

Ces firmes disposent de compétences, de savoir-faire en matière de services... dont l'entretien devient problématique sur un marché inférieur stagnant, qui font en partie défaut à l'Est, y sont nécessaires et recherchés. Mais ils sont difficiles à rémunérer tels quels, et il est tentant de les « facturer » à travers des activités économiques plus larges.

Ces firmes ont aussi intégré les accords de Marrakech. S'installer en Pologne, en République Tchèque, en Slovénie... près de la frontière orientale de l'UE, c'est se préparer favorablement à participer à la fourniture des contingents d'importation souscrits par celle-ci au titre de l'accès au marché.

Enfin, remarquons ici que l'unicité de marché n'a pas, à ce jour, fait disparaître le rôle économique des frontières nationales au sein de l'U.E. : les « dévaluations compétitives » de la Livre, de la Lire et de la Peseta ont, ces dernières années, fortement interféré avec le fonctionnement des filières françaises, de viande bovine par exemple.

2.6. LES CONTRAINTES DÉCOULANT DES RÉGLEMENTATIONS AGRICULTURELLES ENVIRONNEMENTALES

Les réglementations agri-environnementales : directive « nitrates », PMPOA ... imposent des contraintes nouvelles aux unités de production. La hiérarchie des capacités de compétitivité s'en trouve modifiée. Les difficultés rencontrées ces dernières années par les éleveurs de porcs des Pays-Bas et leurs filières le montrent.

Il faut s'attendre à une dédensification dans les zones d'élevage les plus intensives de l'UE. L'analyse de la stratégie des firmes importantes des filières fortement implantées en Bretagne révèle qu'elles intègrent cette contrainte nouvelle, surtout pour les monogastriques, pour la prospection de nouveaux sites d'élevages et d'implantation industrielle : les franges du Bassin Parisien sont visées.

Les productions de ruminants et leurs filières devraient être touchées plus progressivement, du fait de la liaison alimentaire au sol et des dispositifs liant les droits à produire aux exploitations. Les adaptations semblent pourtant inéluctables : toute la Bretagne est classée en zone vulnérable, et que les seules déjections bovines excèdent les 170 kg N/ha dans certains de ses cantons.

Enfin, une économie internationale très ouverte pose la question d'une agriculture et d'un commerce « soutenable » ; Briz Escribano (1995) évoque des « clauses anti-dumping écologique » que l'O.M.C. pourrait adopter...

3. DISCUSSION, PERSPECTIVES

La question de la localisation des productions et des activités des filières animales est importante aujourd'hui, mais complexe et difficile à aborder rationnellement. Nous avons systématiquement associé les productions, au sens agricole, et les autres activités des filières. C'est une position de principe : il semble difficile, aujourd'hui, de traiter des évolutions des systèmes de production sans considérer les mouvements d'ensemble des filières dans lesquelles ils s'insèrent, alors que les produits recherchés par les consommateurs sont de plus en plus transformés, intègrent plus de service, de valeur ajoutée.

3.1. ACUITÉ DE LA QUESTION

La question de la localisation se pose aujourd'hui avec une acuité accrue, car elle du fait écho à des problèmes majeurs du monde actuel :

- Le développement des cinq dernières décennies a généré une redis-

tribution des productions et des activités des filières sur les espaces géographiques français et européen, avec des conséquences contrastées : atteintes sévères à l'environnement ici, déprise, ou désertification, là ; bref, il interpelle sur l'aménagement du territoire.

- La libéralisation des échanges économiques internationaux, suite aux accords de Marrakech, tend à renforcer ce fait ; elle fera naître des concurrences nouvelles.
- Dans ce cadre d'échanges plus ouvert que jamais, les pôles de puissance économique se redistribuent, et avec eux, peut-être, les bassins de production animaux ?
- Les firmes, multinationales surtout, font des choix, de lieux d'implantation, ou d'innovation, de zones à investir ou à délaisser... Ces choix stratégiques interfèrent avec les localisations d'activités économiques.
- La durée et la dureté de la crise économique, ses conséquences dramatiques sur l'emploi, rendent l'opinion extrêmement sensible aux localisations des activités.

3.2. CONCEPT DE GÉOSTRATÉGIE

L'étude, nécessaire, des processus et mécanismes déterminant les localisations implique de mettre en œuvre un ensemble d'approches coordonnées et complémentaires.

C'est à cette fin que nous proposons le concept de *géostratégie des productions animales et des filières des produits animaux*. Il veut signifier que les localisations spatiales des élevages et des activités au sein des filières correspondantes ne résultent pas du hasard ou d'une quelconque fatalité, mai laissent place à l'action consciente des hommes, des agents économiques. Il s'agit donc de traduire l'existence de stratégies, la mise en œuvre de moyens affectant les localisations.

Ainsi définie, la *géostratégie* mobilisera un ensemble de démarches et de méthodes, qu'elle fédérera pour tenter d'identifier et de hiérarchiser les facteurs agissant comme des déterminants de la localisation, aux fins de pouvoir agir sur celle-ci. Et nous avons vu ci-dessus, *liste non exhaustive*, qu'il sera possible de nourrir la problématique à partir d'entrées diverses. D'un point de vue méthodologique, l'approche *géostratégique* empruntera à l'étude des systèmes et des procédés, aux méthodes d'optimisation et de simulation, à l'analyse économique, à l'analyse de filière...

Le concept de *géostratégie* apparaît ainsi comme un *élément de la*

panoplie d'outils dont disposent l'ingénieur, le chercheur, le décideur... pour raisonner la localisation des productions et des activités, et pour tenter d'agir sur elle. Il nous est aussi apparu comme *stimulant et riche de potentialités dans la formation*, tant les problématiques de localisation recourent, aujourd'hui, toute une série d'interrogations et de questions. Et, c'est dans le cadre de notre mission d'enseignants que nous avons été amenés à focaliser, autour des problématiques de localisation, cet ensemble d'analyses, de démarches et de méthodes, en organisant en deuxième année de l'INA PG, une Unité de Valeur intitulée « *Géostratégie des productions animales et des filières des produits animaux* », à partir de l'année universitaire 1994/1995.

3.3. GÉNÉRALISATION

Notre exposé de la question, volontairement qualitatif, suffit à se persuader que les déterminants des localisations sont complexes, et ne se réduisent pas à de simples rapports de coûts de production, même si dans une économie libérale ceux-ci ne sauraient être ignorés. C'est en ce sens qu'on a vu évoquer ces dernières années la « *performance globale des économies* », comme un rappel que tout ne saurait se ramener à la productivité du travail dans une économie de service diversifiée, où la concurrence intègre beaucoup d'éléments hors prix, ou quand, dans beaucoup de situations de l'économie de demain, le pari sera celui de « *valoriser la différence* ». C'est aussi ce qui fait écrire à Guaino (1996), après avoir constaté qu'on a beaucoup évoqué évoquant la mondialisation et « *l'attractivité des territoires* », que « *la concurrence se nourrit de la diversité, en poussant chacun à tirer le meilleur parti de lui-même, de toutes ses ressources, de tous ses atouts, de toutes ses spécificités* ». Comme en écho, un des maîtres de « *l'école de la régulation* », Boyer (1996) distingue quatre configurations-types de capitalisme : de marché, dans les pays anglo-saxons, méso-corporatiste au Japon, social-démocrate en Suède, à impulsion étatique dans les pays latins, dont la France. Et il souligne que, dans « *un régime international à peu près stabilisé, chacun des capitalismes développe son avantage compétitif autour de secteurs bien particuliers qui trouvent dans « les dotations institutionnelles » nationales les sources de leur dynamisme* ». C'est dire que le rôle des hommes, leurs choix, leurs formes d'organisation... demeurent donc essentiels.

RÉFÉRENCES

- BONNAMOUR J., 1995. C.R. Acad. Agric. Fr., 81, 6, 79-88
 BOUSSARD J.M., 1995. C.R. Acad. Fr., 81, 6, 67-78
 BOYER R., 1996. Le Monde, 4 juin, p 18. (interview)
 BRIZ ESCRIBANO J., 1995. C.R. Acad. Agric. Fr., 81, 7, 11-18
 CHEVASSUS-LOZZA E., GALLETZOT J., 1995. Economie et Prévision, 117-118, Janvier-Février, 143-154
 DE BANDT J., 1995. Qualité et performances industrielles. In « *Agro-Alimentaire : une économie de la qualité* ». INRA-ECONOMICA, 237-251
 DEBORD P., HUARD M., LAPIERRE O., 1996. RAA, 494, Mmars, 36-39
 DELACHE X., GOUDOUNECHE C., GUYOMARD H., IRZ X., MAHE L.P., 1995. Economie et Prévision, 117-118, Janvier-Février, 61-75
 D'HAUTEVILLE, 1996. Economie Rurale, 234-235, Juillet-October, 22-28
 DUBEUF B., 1996. Economie Rurale, 232, Mars-Avril, 54-61
 GUAINO H., 1996. Le Monde, 24 Mai, p 16
 KHAVAND F.A., 1995. Le nouvel ordre commercial mondial, du GATT à L'OMC. CIRCA, NATHAN, Collection « *Economie Sciences Sociales* », 192 p
 LEMONNIER E., 1994. Revue de Droit rural, 226, Octobre, 393-406
 MALASSIS L., 1995. C.R. Acad. Agric. Fr., 81, 7, 3-9
 MESSERLIN P., 1995. La nouvelle organisation mondiale du commerce. IFRI, DUNOD, Collection « *Ramsès* », 368 p
 MORVAN Y., 1985. L'économie industrielle et la filière. In « *L'analyse de filière* ». Economica, 5-9
 ONILAIT, 1996. Rapport annuel 1995. 104 p
 PEREZ R., 1995. C.R. Acad. Agric. Fr., 81, 7, 19-30
 PEREZ R., 1996. Economie Rurale, 234-235, Juillet-October, 29-33
 RAMA R, 1996. Economie Rurale, 231, Janvier-Février, 62-68
 SYLVANDER B., 1996. Economie Rurale, 231, Janvier-Février, 56-61
 THE ECONOMIST, 1995. Dicostratégie. Les Editions d'Organisation, 270 p
 TRACY M., 1996. Economie Rurale, 234-235, Juillet-October, 29-33